

Zoom microfinance

Le PAIDEK, une IMF résistante aux crises

Genèse et évolution institutionnelle

La microfinance en RDC et la place du PAIDEK dans le secteur

La diversification des partenariats

L'offre du PAIDEK

L'activité du PAIDEK et sa portée

Quelles stratégies pour résister dans un état fragile ?

Comment le PAIDEK a-t-il survécu ?



L'entrée d'une agence dans la ville de Bukavu.

Ce numéro de ZOOM microfinance s'attachera à présenter l'expérience du PAIDEK, une institution de microfinance qui perdure malgré un contexte économique, social et politique très difficile et instable : celui des provinces du Nord et du Sud Kivu, en République démocratique du Congo. Dans cette zone « caractérisée par la disparition de la moitié de ses opérateurs financiers tous les cinq ans » comme le soulignait F. Kalala dans sa thèse de doctorat¹, la pérennisation du PAIDEK témoigne d'une expérience exemplaire.

1 : Page 137 ; « La restructuration de l'espace micro financier du Kivu » ; F. Kalala Tshimpaka ; décembre 2006 ; UCL Presses Universitaires de Louvain.

Genèse et évolution institutionnelle

En 1993, face au manque criant de structures de microfinance suite à la faillite de la plupart des Coopératives d'Épargne-Crédit (COOPEC) dans un contexte d'hyperinflation, le Conseil National des ONG de Développement (CNONGD) avait sollicité l'appui technique et financier de SOS Faim pour la conception et la mise en place de programmes de crédit dans 3 régions de ce qu'on appelait alors le Zaïre, dont le Kivu (nord et sud). Réalisée par deux équipes zairoises sous la coordination d'un expert européen, l'étude a abouti, pour le Kivu, à la conception d'un programme impliquant fortement les organisations locales : COOPEC, organisations de base et ONG d'appui.

En 1996, à la faveur d'un financement européen négocié par SOS Faim, le Programme Crédit Kivu (PCK) fut mis sur les rails avec une structure composée de 6 Comités Locaux de Crédit (CLC) constitués chacun d'environ 5 personnes issues d'organisations locales désignées par l'Assemblée Générale des organisations locales ayant des activités économiques. Ces CLC étaient encadrés par une Équipe d'Appui et de Suivi (EAS), basée à Bukavu et composée de deux cadres (devenus depuis les directeurs du PAIDEK, Rémy Mitima et Ramos Ramazani). L'ensemble du système bénéficiait par ailleurs de l'assistance technique d'un expert international dans le cadre de missions de courte durée. Chaque Comité de Crédit disposait d'un fonds à partir duquel il octroyait des crédits à des petits groupes de personnes engagées dans des activités de l'économie populaire (agriculture, petit commerce, artisanat, etc.).

Malheureusement, pour diverses raisons, cette approche participative et décentralisée n'a pas donné les résultats escomptés. Trois causes principales ont été identifiées :

- malgré une formation intensive, la plupart des membres des CLC les plus dynamiques, qui devaient mener les activités de crédit en plus de leur travail initial dans leur organisation, ne disposaient pas assez de temps pour faire évoluer le portefeuille de crédits au rythme souhaité ;

- malgré une formation intensive, la plupart des membres des CLC n'ont pas pu prendre de distance par rapport à une culture d'assistance de leur ONG, inappropriée pour l'activité de crédit ;

- ces personnes ont eu du mal à sortir du milieu des bénéficiaires de l'action de leur ONG pour identifier des clients capables de rembourser des crédits sur la base d'activités économiques viables, si modestes soient-elles.

C'est pourquoi, à la fin de l'année 1997, les CLC ont été dissous après avoir restitué les fonds rotatifs qu'ils géraient à l'EAS, devenue entre-temps Bureau de Direction. Celui-ci a progressivement engagé des Agents de Crédit professionnels à temps plein afin d'organiser l'octroi et le suivi des crédits dans les différentes zones couvertes par le programme, entre-temps rebaptisé PAIDEK (Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Economique du Kivu).

Dans cette nouvelle structure, l'assemblée générale des organisations locales qui avait désigné les membres des CLC, a perdu son rôle d'organe de contrôle du programme, qui s'est retrouvé ainsi sous la responsabilité directe de SOS Faim. Cette situation exceptionnelle où SOS Faim était opérateur direct (sans partenaire local) se voulait provisoire : elle a néanmoins persisté jusqu'en 2005.

C'est en effet en 2005 que le PAIDEK est devenu une institution de droit congolais en prenant le statut d'association sans but lucratif en conformité avec l'objectif de développement qui avait marqué la mise en place du programme. Une assemblée générale, un conseil d'administration et une commission de contrôle ont dès lors été installés en tant qu'organes de l'association. En mars 2006, le PAIDEK a obtenu par arrêté du Ministère de la Justice et du Garde des Sceaux sa personnalité juridique en

tant qu'association.

Le démarrage du programme a cependant été fortement perturbé par les deux « guerres de libération » d'octobre 1996 et d'août 1998. Alors que les premiers crédits étaient accordés au Sud Kivu et au Nord Kivu, dans le Territoire de Fizi, deux agences ouvertes (Mboko et Baraka) avaient rapidement fermé suite au déclenchement de la guerre qui devait mettre fin au régime de Mobutu. Ailleurs, en raison des pillages, de nombreux clients avaient fui en exil et/ou avaient perdu leur capital de travail.

Le démarrage du programme a cependant été fortement perturbé par les deux « guerres de libération » d'octobre 1996 et d'août 1998.

Toutefois, à l'appel de populations de différentes provinces, les activités ont chaque fois repris dès que le contexte le permettait, parfois dans des conditions très précaires. D'anciennes agences comme à Uvira, Bukavu (Sud Kivu) et Butembo (Nord Kivu) furent redynamisées, tandis que de nouvelles furent créées, à Goma (Nord Kivu) et Katana (Sud Kivu).

Le PAIDEK s'est récemment assez fortement impliqué (en particulier via le GAMF – Groupe des Acteurs de la Micro Finance au Kivu) dans la discussion de la loi de microfinance qui doit entrer en vigueur prochainement en RDC. Il s'agissait notamment de défendre la possibilité pour des institutions à but non lucratif de mener des activités de microfinance (comme autorisé par exemple en Afrique de l'ouest). Cette option n'a cependant pas été retenue, et le PAIDEK prépare donc son évolution vers un statut de société anonyme compatible avec la future loi de microfinance.

La microfinance en RDC et la place du PAIDEK dans le secteur

En raison d'une situation de crise quasi permanente dans ce pays qualifié de « continent », le secteur financier et, singulièrement, le secteur financier formel, y est relativement peu développé et le pays reste largement sous-bancarisé. L'Association Congolaise des Banques et la Banque Centrale du Congo estiment qu'il existait en 2009 un peu plus de 200.000 comptes bancaires pour une population évaluée à 60 millions d'habitants. Le pourcentage de Congolais ayant ouvert un compte bancaire n'est donc que de 0,28 %. Les 18 banques encore actives après la campagne de consolidation du secteur s'intéressent très peu à la banque de détail. Elles préfèrent soutenir les grands programmes et projets d'investissement publics et privés. La plupart des banques sont d'ailleurs financièrement fragiles. Le Gouvernement s'efforce tant bien que mal de stabiliser le secteur financier et d'améliorer son efficacité en renforçant la Banque Centrale du Congo, en assainissant le secteur bancaire, et en veillant à ce que le climat soit propice à l'activité d'intermédiation financière.

Les 8 institutions recensées au niveau du MIXMARKET² comptaient environ 66 000 clients à la fin de l'année 2008. Les données mises en ligne en août 2010 sur le site 'lamicrofinance.org' font quant à elles état de 209.440 clients actifs pour 14 IMF répertoriées (dont le PAIDEK).

Ce dernier chiffre nettement plus élevé est plus représentatif car basé sur le recensement d'un plus grand nombre d'IMF. Les activités de microfinance sont essentiellement concentrées dans la Province de Kinshasa, même s'il existe quelques implantations dans d'autres villes à forte activité économique comme Lubumbashi, Kisangani, Mbuji-Mayi, Kananga, Goma, Bukavu et Matadi. Les institutions microfinancières sont fort peu présentes dans les zones rurales, alors que l'agriculture contribue à hauteur de 50% au PIB et emploie les ¾ de la population active.

Et pourtant, le secteur informel est relativement développé. Selon une étude réalisée par l'**Université Protestante du Congo (UPC)** en 2004, le nombre de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) formelles et informelles varie entre 2,4 millions et 3 millions (1,4 et 2 millions pour la seule ville de Kinshasa). Si l'on compare le nombre total de la population en général et le nombre total de pauvres et de MPME en particulier, avec le nombre des personnes qui ont accès aux institutions financières, on peut affirmer que la demande non satisfaite de services financiers reste très importante !

Les principales caractéristiques de l'offre existante :

- ☛ des crédits à court terme ;
- ☛ des taux d'intérêt débiteurs et des taux créditeurs variables d'une IMF à une autre. Les taux débiteurs oscillent entre 36% et 60% l'an, tandis que la moyenne des taux d'intérêt créditeurs est de 6% l'an.
- ☛ deux types de garanties sont généralement demandées: les garanties matérielles (fiche de salaire, épargne de garantie, aval, nantissement et, dans certains rares cas, la garantie foncière ou immobilière) et la caution solidaire.
- ☛ un financement des IMF prioritairement dirigé vers les activités urbaines et particulièrement le petit commerce.
- ☛ une moyenne de Portefeuille A Risque 90j (PAR 90j) dépassant largement 20%. Cependant quelques COOPEC et IMF, notamment dans le Kivu, et des IMF internationales comme Hope RDC et FINCA RDC, présentent des PAR compatibles avec les normes universellement admises.

La place du PAIDEK

| | Total (8) | PAIDEK | % |
|--------------|------------------|----------------|-------|
| Portefeuille | 33.400.000 US\$ | 1.895.000 US\$ | 5,67 |
| Clients | 66 731 | 12 355 | 18,51 |
| Prêt moyen | 191,6 US\$ | 153,4 US\$ | 80,06 |
| Actifs | 122.600.000 US\$ | 2.000.000 US\$ | 1,63 |

source : MIXMARKET (8 institutions de microfinance enregistrées pour l'année 2008).

2 : <http://www.mixmarket.org/mfi/country/>

La diversification des partenariats : une assurance institutionnelle dans un contexte précaire ?

En raison de son histoire, le PAIDEK a connu un partenariat privilégié avec SOS Faim. Il s'est toutefois efforcé de diversifier ses relations, tant avec des partenaires locaux qu'internationaux. On peut estimer que ces différents ancrages ont garanti une certaine stabilité pour l'institution.

Avec TERRAFINA, la fondation BRS de Belgique et la SIDI, le PAIDEK bénéficie d'un appui en renforcement des capacités.

En outre, TERRAFINA a appuyé financièrement l'ouverture de l'agence de Kalehe.

Deux autres ONG belges ont également collaboré avec le PAIDEK :

- Solidarité Mondiale dans le cadre d'un programme de mutuelles de santé sur l'île d'Idjwi ;
- Louvain Développement avec un guichet d'économie locale pour la formation et le financement de petites entreprises.

Le PAIDEK a mené des actions communes avec des partenaires institutionnels comme le PNUD / UNOPS dans le cadre de l'encadrement de groupes de caution solidaire ou de familles au moyen de petits crédits commerciaux pour les activités génératrices de revenus.

Le PAIDEK a également joué un rôle de conseiller pour l'ONG Gorilla Organisation Londres dans le domaine d'appui financier et socio-économique aux populations des villages environnant les réserves naturelles à Kalehe et Rhutshuru. Ce programme vise à lutter contre le braconnage des zones protégées grâce à l'octroi de crédits permettant aux « braconniers par nécessité » de développer des activités économiques alternatives.

Loin de s'isoler, le PAIDEK est membre actif de différents réseaux : le GAMF (Groupe d'acteurs de MicroFinance de Kivu) au niveau régional, le RIFIDEC (Regroupement d'Institutions du Système des Financements Décentralisés au Congo) au niveau national et le MAIN (Microfinance African Institute Network) au niveau continental.

Enfin, le PAIDEK collabore avec les Universités et Institutions d'enseignement localement : l'Université Catholique de Bukavu (UCB), l'Université Evangélique d'Afrique (UEA), l'Université Officielle de Bukavu (UOB), l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) et l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP) dans le cadre de recherches et de l'encadrement d'étudiants.

L'offre du PAIDEK : des produits diversifiés

Dans son histoire, le PAIDEK a développé quatre produits de crédits dont l'un représente près de 90% de l'activité : il s'agit de prêts pour le petit commerce.

Ce prêt est spécifiquement destiné à des groupes de cautions solidaires.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

- Durée maximum : 6 mois,
- Fréquence de remboursement : mensuelle
- Taux : 3% par mois,
- Montant maximum : \$2,500,
- Garanties : caution solidaire
- Activités bénéficiaires : petit commerce, artisanat, petite agriculture et petit élevage
- Utilisation : essentiellement des fonds de roulement.

Le montant moyen des crédits distribués en 2009 était de 173 US\$ par membre de groupe de caution solidaire (en moyenne 5 membres par groupe).

Le PAIDEK a aussi développé deux produits de crédits d'investissement, ce qui est relativement remarquable dans un contexte caractérisé par une insécurité importante.

Autre initiative originale suite à l'éruption du volcan Nyiragongo à Goma en 2002 : le PAIDEK a développé un « crédit habitat » spécifique pour la reconstruction d'habitations dévastées par les coulées de lave.

Ce prêt est destiné à des individus et non à des groupes de caution solidaire.

Les conditions sont les suivantes :

- Durée maximale : 24 mois
- Fréquence de remboursement : mensuelle
- Taux : 2% par mois
- Montant maximum : \$3,000
- Garanties : matérielles et morales

A noter que ce produit, initialement conçu pour reconstruire les maisons de clients détruites par l'éruption, a évolué vers un produit plutôt axé sur l'extension ou l'amélioration de l'habitat. En effet, le montant maximum n'a pas été adapté à la hausse des coûts des matériaux en raison des disponibilités financières encore limitées de l'institution.

A ce jour, 283 crédits « habitat » ont été réalisés par le PAIDEK pour un montant total de 514.979 dollars. A la date du 30 juin 2010, 75 opérations étaient toujours en cours avec un solde à rembourser de 66.799 dollars. Le taux de recouvrement de ces crédits est de 97%.



Maisons réalisées grâce aux crédits habitat du PAIDEK.

Soucieux de répondre à la demande, le PAIDEK propose depuis 2007 un crédit d'équipement qui a pour objectif de répondre aux besoins des clients en machines pour la transformation de produits agricoles et artisanaux, de moyens de transport... A titre d'exemple, des opérations ont concerné : le décorticage du riz, la production de jus de fruits locaux, la transformation de noix pal-miste, la fabrication de savon.

Les conditions sont les suivantes :

- ☛ Durée maximum : 24 mois
- ☛ Fréquence de remboursement : mensuelle
- ☛ Clients : Individus, Groupes
- ☛ Taux : 2,5 % par mois,
- ☛ Montant maximum : \$10,000
- ☛ Garanties : Matérielles et morales

A ce jour, 239 opérations de crédits d'investissement ont été menées pour un volume total de 305.381 dollars. Au 30 juin 2010, 140 crédits étaient toujours en cours avec un solde de portefeuille de 134.487 dollars. Le taux de recouvrement de ces crédits est de 97%.

Enfin, le PAIDEK joue dans une certaine mesure de rôle de «refinancier» pour d'autres opérateurs financiers depuis 2004.

Ce produit permet de toucher des publics cibles que le PAIDEK contacte difficilement, par exemple des catégories plus pauvres de clients. En outre, cela donne accès au financement à certaines ONG et IMF de la région qui n'ont pas accès à des ressources pour atteindre cette

population plus pauvre tout en ayant un savoir faire en ce sens. Une condition d'octroi est bien évidemment que les valeurs et objectifs du PAIDEK soient partagés par le client dans sa démarche de financement.

Les conditions de prêt sont les suivantes :

- ☛ Durée maximum : 24 mois,
- ☛ Clients : IMF ou ONG exerçant des activités de micro finance,
- ☛ Taux : 1% par mois,
- ☛ Fréquence de remboursement : mensuelle, trimestrielle, semestrielle
- ☛ Montant maximum : \$40,000
- ☛ Garanties : Morales

Exemple d'expérience avec l'association Tout pour le Genre dans le Développement (TGD)

Il s'agit d'une initiative relativement atypique dans le secteur dans la mesure où elle s'adresse aux familles d'enseignants. En effet, ceux-ci perçoivent leurs faibles salaires de façon irrégulière et il est nécessaire que les membres de leurs familles puissent développer des activités génératrices de revenus complémentaires. Si TGD ne s'adresse certes pas au segment le plus défavorisé de la population, il n'en demeure pas moins que l'organisation répond à des besoins financiers bien réels, et qu'elle mène ses activités de micro finance en ligne directe avec une démarche citoyenne pour l'égalité hommes-femmes dans un contexte marqué par de nombreuses exactions à l'encontre des femmes et la présence importante du SIDA.

TGD reste une structure de petite taille : en 2009, 454 crédits ont été octroyés à partir d'une ligne de crédit de 89.400 dollars. TGD bénéficie de prêts du PAIDEK depuis 2004 et couvre ses dépenses grâce aux intérêts générés sur les opérations de crédits. Ses charges de gestion sont en effet très limitées dans la mesure où TGD s'appuie sur le réseau scolaire pour assurer le recouvrement des crédits. Le succès de cette initiative tient également à son taux de remboursement qui est proche de 100%.

L'activité du PAIDEK et sa portée

Les 9 agences du PAIDEK comptent 38 salariés (dont 28 en « front office » en relation directe avec les clients) et sont réparties dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, soit une surface équivalente à 4 fois celle de la Belgique et quasiment 5 fois celle du Rwanda voisin.

Cette importante dispersion des agences entraîne des coûts de suivi et de contrôle plus élevés.

En revanche, dans une situation d'insécurité quasi permanente depuis sa création, cette répartition dans l'espace constitue une forme de diversification du risque

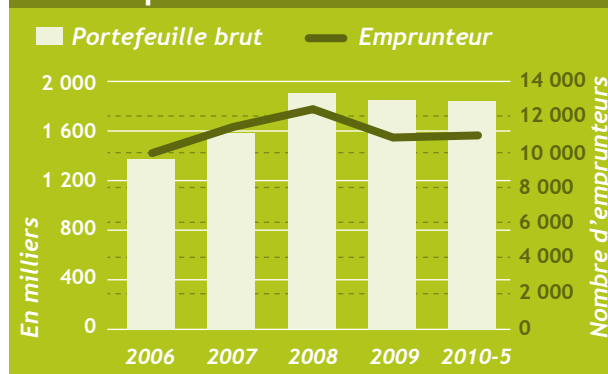
pour l'IMF. Dans l'histoire du PAIDEK, plusieurs agences situées dans le Sud Kivu (à BARAKA et MBORO) ont en effet été fermées en raison d'un manque de sécurité pour les opérations de crédit.

En 3 ans, le portefeuille de crédits a crû de 34%. A noter que cette croissance est essentiellement soutenue par la capitalisation de recettes d'intérêts sur les crédits et par des dotations extérieures, dans la mesure où le statut actuel du PAIDEK ne permet pas de faire appel à de l'épargne.

Les 9 agences du PAIDEK au Nord et Sud Kivu



Taille du portefeuille



Parallèlement, le nombre de membres des groupes solidaires et de clients individuels a augmenté de 9% seulement, ce qui met en lumière une tendance à la hausse du crédit moyen octroyé (+23%). Ce montant moyen reste cependant inférieur à la moyenne du pays publiée sur le site du MIXMARKET (191,6 US\$). Le pourcentage de clientes femmes est resté stable ces dernières années (environ 42%).

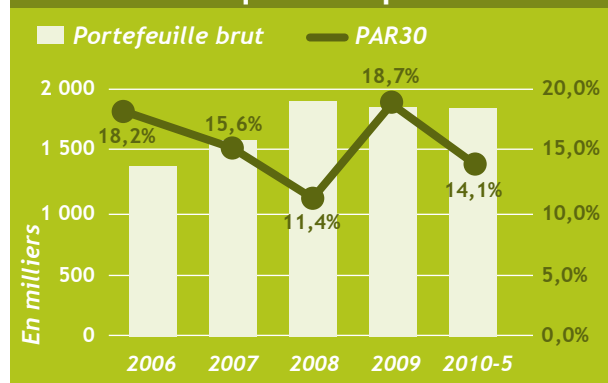
La qualité du portefeuille (portefeuille à risque à 30 jours) est nettement en deçà des standards internationaux reconnus. Cependant, un tel portefeuille à risque n'est pas exceptionnel parmi les IMF actives en RDC, ce qui explique effectivement, comme le signale F. KALALA dans « Restructuration de l'espace micro financier du Kivu »³, que 50% des institutions financières disparaissent tous les 5 ans au Kivu.

Les principaux chiffres qui illustrent l'activité de crédit du PAIDEK de 2006 à 2009

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Portefeuille de crédits | 1 369 252 | 1 584 203 | 1 895 005 | 1 837 744 |
| Nombre de clients | 9 936 | 11 298 | 12 355 | 10 835 |
| Moyenne par client | 138 | 140 | 153 | 170 |
| Qualité du portefeuille (PAR 30) | 18,2 | 15,6 | 11,4 | 18,7 |
| Autonomie opérationnelle | 93,4% | 93,6% | 113,4% | 126,7% |

Source: PAIDEK, factsheet BRS.

Évolution de la qualité du portefeuille



3 : La restructuration de l'espace micro financier du Kivu ; F. Kalala Tshimpaka ; décembre 2006 ; UCL Presses Universitaires de Louvain.

Quelles stratégies pour résister dans un état fragile ?

Dans le document «microfinance dans les États fragiles», C. Poursat⁴ met en avant les principales caractéristiques de situation de conflit et post-conflit.

| Caractéristiques du contexte | Principales implications pour le secteur de la micro finance |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☛ Manque de sécurité et d'infrastructures ☛ Mouvements de populations (déplacés, réfugiés) ☛ Opportunités de réformes rapides en cas de volonté internationale | <ul style="list-style-type: none"> ☛ Risque de faible accessibilité ou sécurité ☛ Absence ou quasi absence de partenaires locaux crédibles et de banques solides, de cadre réglementaire adapté ; ☛ Risque de surinvestissement des bailleurs ☛ Entorses fréquentes aux bonnes pratiques (ex. taux d'intérêts faibles) |

Comment le PAIDEK a-t-il survécu malgré le contexte ?

Malgré un contexte défavorable dès le démarrage de ses activités, caractérisé dans la durée par les éléments répertoriés par C. Poursat (voir encadré), le PAIDEK a « survécu » aux crises. Voici quelques éléments d'explication :

☛ Des engagements sur le court terme

Depuis sa création, le PAIDEK a privilégié en volume les engagements à court terme, atténuant ainsi le facteur de risque lié à l'éclatement de crises importantes. Cette stratégie a cependant un revers important : celui de ne répondre que très partiellement aux besoins en financement, notamment pour des investissements. C'est la raison pour laquelle le PAIDEK a lancé depuis 2007 une ligne spécifique en ce sens (voir ci-dessus).

☛ Une institution réactive

Face à des situations de crise, le PAIDEK a fait preuve de la réactivité nécessaire à deux niveaux. Tout d'abord, en fermant très rapidement des agences situées dans les zones les plus conflictuelles (Mboko et Baraka dans le Sud Kivu), et en se repliant de façon générale sur les

zones urbaines plus sécurisées. Sur le moyen terme, le PAIDEK a su adapter sa structure opérationnelle : on notera à ce sujet le renforcement du contrôle interne avec la présence de deux auditeurs internes, d'un conseil de surveillance et d'un audit externe. Depuis son lancement, le PAIDEK a également minimisé les risques par une gestion serrée des liquidités, maximisant ainsi les actifs productifs et atténuant les risques liés à la sécurité dans les agences.

☛ Une équipe de direction stable et engagée à maintenir l'outil

Les principaux cadres du PAIDEK ont fait preuve d'un engagement dans la durée malgré une situation très délicate au niveau de leur sécurité personnelle. Cette stabilité des cadres de direction est certainement un facteur explicatif de la pérennité de l'institution. Il faut noter d'ailleurs que le PAIDEK a dû, tout au long de son existence, faire face à une sorte de « concurrence » avec les humanitaires présents au Kivu ; les agences humanitaires offraient en effet des rémunérations largement supérieures à ce qu'une organisation locale pouvait proposer. La fidélisation du personnel en est d'autant plus remarquable.

Conclusion : et l'avenir ?

Le PAIDEK est en quelque sorte à la croisée des chemins : la promulgation de la loi sur la microfinance va entraîner une mutation institutionnelle de l'institution qui souhaite préserver l'ancrage « développement » de son action, malgré le passage en société anonyme comme l'indiquera la loi. De nombreux défis seront à l'ordre du jour dans les années à venir : la diversification des ressources (épargne et refinancement), la multiplication de produits de crédits sur le moyen et le long terme (le PAIDEK souhaite augmenter substantiellement les volumes de crédits pour l'équipement et pour l'habitat à l'avenir), l'amélioration de la qualité du portefeuille et le redéploiement vers les zones rurales, notamment en lien avec les organisations de producteurs du Kivu, pourvu que la situation socio-politique reste stable...

4 : Micro finance dans les États fragiles ; C. Poursat ; document Ex Post n° 29 ; février 2010 ; Agence Française de Développement.

Ce numéro de Zoom Microfinance a été réalisé par Marc Mees, Responsable du Service Appui Partenaires de SOS FAIM.

SOS Faim et la microfinance

SOS Faim appuie depuis de nombreuses années des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. Comme tout outil de développement, la microfinance doit être interrogée dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre. C'est dans cet esprit que SOS Faim publie *Zoom microfinance*. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Parallèlement à *Zoom microfinance*, SOS Faim édite *Dynamiques paysannes*, une publication consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez également retrouver cette publication en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Éditeur responsable : Freddy Destrait, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
Coordination: Marine Lefebvre
Graphisme: www.marmelade.be
Zoom Microfinance est imprimé sur du papier recyclé

SOS Faim – Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. 32-(0)2-511.22.38 Fax 32-(0)2-514.47.77
E-mail info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo L - 4141 Esch-sur-Alzette Luxembourg
Tél. 352-49.09.96 Fax 352-49.09.96.28
E-mail info-luxembourg@sosfaim.org

Site internet www.sosfaim.org

Zoom microfinance est réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique et du Ministère des Affaires étrangères luxembourgeois.

Les derniers numéros de Zoom microfinance ont concerné :

n° 30

Du micro crédit « classique » à une approche solidaire et régionale : le cas du programme de développement intégré de FATICK au Sénégal (PDIF)

n° 29

La coopérative LOS ANDES : la finance solidaire pour le développement rural

n° 28

Garantir des refinancements : des risques calculés en faveur des petits producteurs ruraux

n° 27

Desservir les zones rurales les plus reculées : l'expérience de Buusaa Gonofaa (Éthiopie)

n° 26

Statut juridique et bonne gouvernance, existe-il un lien évident ?

n° 25

Les alliances avec des institutions financières : la meilleure solution pour financer les besoins des organisations paysannes et de leurs membres ?

n° 24

Les Sociétés Populaires d'Investissement (spi) équatoriennes : une expérience de « microinvestissement solidaire »